

Frise chronologique Histoire de l'éducation



Condorcet

1790



Lakanal

1792

Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique présenté par CONDORCET à l'Assemblée nationale législative 20 et 21 avril 1792. (Ecole gratuite, laïque, rétribution des maîtres par l'Etat.) Projet non retenu 30 septembre 1794 : fondation de l'Ecole Normale à Paris.

1794

17 novembre 1794, décret LAKANAL organisant une école primaire

1795

publique gratuite pour 1000 habitants et des maîtres payés par l'Etat. Loi DAUNOU votée par la Convention le 25 octobre 1795 (liberté de créer des établissements privés. Organisation des écoles primaires publiques payantes confiée aux communes).

1800

1802

Loi FOURCROY du 1^{er} mai 1802. Enseignement primaire délaissé et abandonné aux communes ou aux religieux. Création des lycées.

1808

Décret impérial du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université chargé de l'enseignement et de l'éducation dans tout l'Empire, qui contrôle les titres d'enseignant et autorise la création de toutes les écoles.

1810

1816

Ordonnance du 29 février 1816. Création d'un Comité de surveillance dans chaque canton pour surveiller et encourager l'instruction primaire. Chaque école est surveillée par le curé et le maire. L'instituteur doit être titulaire d'un brevet de capacité délivré par l'Inspecteur d'Académie et devra obtenir l'autorisation d'exercer par le recteur au vu d'un certificat de bonne conduite des curé et maire de la commune.

1820

1824

26 août 1824 : création d'un ministère des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction Publique.



Guizot

1830

1833

Loi GUIZOT du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire : une école normale dans chaque département, une école primaire dans chaque commune. Enseignement religieux obligatoire. Traitement fixe alloué à l'instituteur.

1835

26 février : Ordonnance de création du corps des inspecteurs primaires.

1840 ←



Hippolyte Carnot

1848

30 juin 1848 : Projet de loi sur l'instruction primaire par L.-H. CARNOT (obligation, gratuité, laïcité de l'école primaire). Non voté

1850 ←



Alfred de Falloux

1850

Loi du 15 mars 1850, dite « Loi FALLOUX » : aggravation du caractère confessionnel des écoles (Instruction morale et religieuse importante). Des lettres d'obédiences tiennent lieu de brevet de capacité pour les religieuses. Les communes ont la possibilité d'entretenir des écoles gratuites mais sans secours de l'Etat. Les Ecoles Normales sont menacées.

1860 ←



Victor Duruy

1861

Dans la Nièvre, ouverture de l'Ecole Normale d'Instituteurs de VARZY

1866

Fondation de la Ligue Française de l'Enseignement par Jean MACÉ

1867

Loi DURUY du 10 avril 1867 : Obligation d'une école de fille dans les communes de plus de 500 habitants. Création d'une caisse des écoles pour encourager et faciliter la fréquentation des élèves indigents avec le secours éventuel de l'Etat. Arrêt de la progression de l'enseignement congréganiste.

1870 ←



Jean Macé

1874

Par une circulaire du 30 avril 1873, l'Inspecteur d'Académie de la Nièvre introduit le Certificat d'Etudes Primaires dans le département. L'examen est inauguré le 11 juillet 1874 dans les quatre arrondissements.

1880 ←



René Goblet

1879

09-08 : Loi Paul BERT : une E. N. de garçons et de filles par département

1880

20-12 : Loi Camille SÉE, création de l'enseignement secondaire des filles

1881

16-06 : Loi FERRY sur la gratuité de l'enseignement primaire publique

1882

28-03 : Loi FERRY : obligation et neutralité de l'enseignement primaire.

1883

Dans la Nièvre, ouverture de l'Ecole Normale d'Institutrices de NEVERS

1886

Loi GOBLET du 30 octobre 1886 : Loi organique relative à l'organisation de l'école primaire publique gratuite, laïque et obligatoire. Institution officielle des délégués cantonaux.

1890



Camille Sée



Jules Ferry



Paul Bert

1900

1901

Loi WALDECK-ROUSSEAU du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association : les congrégations religieuses ne peuvent se former sans autorisation. Elles ne peuvent enseigner si elles ne sont pas autorisées.

1904

Loi Emile COMBES du 7 juillet 1904 relative à la suppression de l'enseignement congréganiste



Waldeck-Rousseau



Emile Combes

1910

1920

1919

Loi ASTIER du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique industriel ou commercial : institue le principe d'un enseignement technique pour les ouvriers et employés, gratuit, obligatoire et à un degré élémentaire.

1927

Loi de finance du 27 décembre 1927, décidant de la gratuité des classes du premier cycle des établissements secondaires pourvus d'une Ecole Primaire Supérieure.

1930

1930

Loi du 30 décembre décidant de la gratuité des études en sixième

1931

Loi du 31 mars décidant de la gratuité des études en cinquième

1932

Loi du 31 mars décidant de la gratuité des études en quatrième

1933

31 mai : gratuité complète des études dans tout l'enseignement secondaire

1934

Le ministère de l'Instruction Publique devient ministère de l'Education Nationale

1936

Loi Jean ZAY du 9 août 1936 prolongeant la scolarité jusqu'à 14 ans.

1937

Par décret du 21 mai 1937, Jean ZAY aménage le même programme aux Ecoles Primaires Supérieures et au premier cycle du secondaire.



Jean Zay

1940



Paul Langevin
et Henri Wallon

1950

1940

3 septembre 1940 : abrogation de la loi du 7 juillet 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste.

18 septembre 1940 : suppression des Ecoles Normales Primaires

Suppression de la gratuité de l'enseignement secondaire le 15 août 1941.

1944

Le gouvernement provisoire rétablit la législation en vigueur avant 1940.

Rétablissement de la gratuité de l'enseignement secondaire le 8 janvier 45

1947

Plan LANGEVIN-WALLON remis le 19 juin 1947. Inspiré par le Groupe Français d'Education Nouvelle, conçoit l'école en fonction de l'enfant, de son âge et de ses aptitudes. Préconise une formation identique pour tous les enseignants, une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans organisée en cycles.

1951

Loi BARANGÉ du 28 septembre 1951 institue un compte spécial du Trésor favorisant la scolarité primaire de tous les élèves y compris ceux des écoles privées.

6 janvier 1959 : Réforme BERTHOIN : Prolongation de la scolarité à 16 ans. Suppression de l'examen d'entrée en sixième créé le 1^{er} septembre 1933. Naissance du collège pour tous.

1959

Loi DEBRÉ du 31 décembre 1959 : Prise en charge financière par l'Etat de l'enseignement privé sous contrat simple ou d'association.

1960

Ouverture de l'Ecole Normale Mixte de Nevers

1963

3 août 1963, Réforme CAPELLE-FOUCHET : création des Collèges d'Enseignement Secondaire.

Le Certificat d'Etudes Primaires n'est plus le couronnement des études du premier degré, mais perdure sous la forme du C.E.P des adultes jusqu'en 1989 (décret du 28 août).

Loi du 1^{er} juin 1971 modifiant la loi Debré de 1959 : consolide certaines prérogatives des écoles privées et assouplit les critères d'obtention du contrat d'association.

1971

1972

12 mai 1972 : Interruption des classes le mercredi en place du jeudi.

Réforme HABY du 11 juillet 1975 : Unification des C.E.S et des C.E.G mise en place du collège unique.

1975

1977

Loi GUERMEUR du 25 novembre 1977, complémentaire à la loi Debré du 31 décembre 1959 renforce la spécificité des établissements privés et leur accorde de nouveaux avantages financiers.

1980

1982

Mise en place des Zones d'Education Prioritaire (Z.E.P).

1984

Loi SAVARY du 22 mai 1984 qui tend à rapprocher les écoles privées et les écoles publiques et n'admet plus que le contrat d'association.

[Vive réaction le 24 juin - plus d'un million de personnes manifestent à Paris en faveur du privé. Retrait du projet de Savary qui démissionne le 17 juillet].

